



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 32
Date de convocation : 26 avril 2021
Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es : Présidence : Isabelle MANGIN,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence
21.03.05.44

Commission
Aménagement et Urbanisme

Objet
Échange entre la Ville de
Dole et SEDIA

Secrétaire de séance
M. Jean-Pierre CUINET

Rapporteur
Mme Justine GRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :
M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Justine GRUET à Mme Frédérique DRAY (DCM 21.03.05.26)
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.03.05.39)

Conseillers-ères absents-es non représentés :
Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Pascal FICHÈRE (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.03.05.27-41-42-43-44) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

Par délibération du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé la cession à l'euro symbolique d'une bande de terrain à la société d'économie mixte SEDIA dans le cadre du projet immobilier mixte tertiaire, maison médicale, logements devant se réaliser Cours Clémenceau.

Après examen des transactions à venir entre le Département du Jura et SEDIA, il est apparu opportun de procéder à un échange de parcelles pour coller au mieux aux limites futures du projet envisagé sur le secteur et éviter un enchaînement de plusieurs transactions.

Il est donc envisagé l'échange de la parcelle BV n° 40p d'une superficie de 293 m² contre la parcelle BV n° 296p d'une surface de 234 m². Compte tenu des écarts mineurs de surfaces, il est proposé que cet échange soit réalisé sans soulte.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 29 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'échange avec la société d'économie mixte SEDIA de la parcelle BV n°40p de 293 m² contre la parcelle BV n°296p d'une superficie de 234 m² situées Cours Clémenceau,
- **PRÉCISE** que l'échange se fera sans soulte compte tenu du faible écart de surface entre les différentes parties aliénées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- SEDIA - 6 rue Louis Garnier- 25000 BESANCON
- Étude LEGATIS-34 avenue de Northwich-39100 DOLE

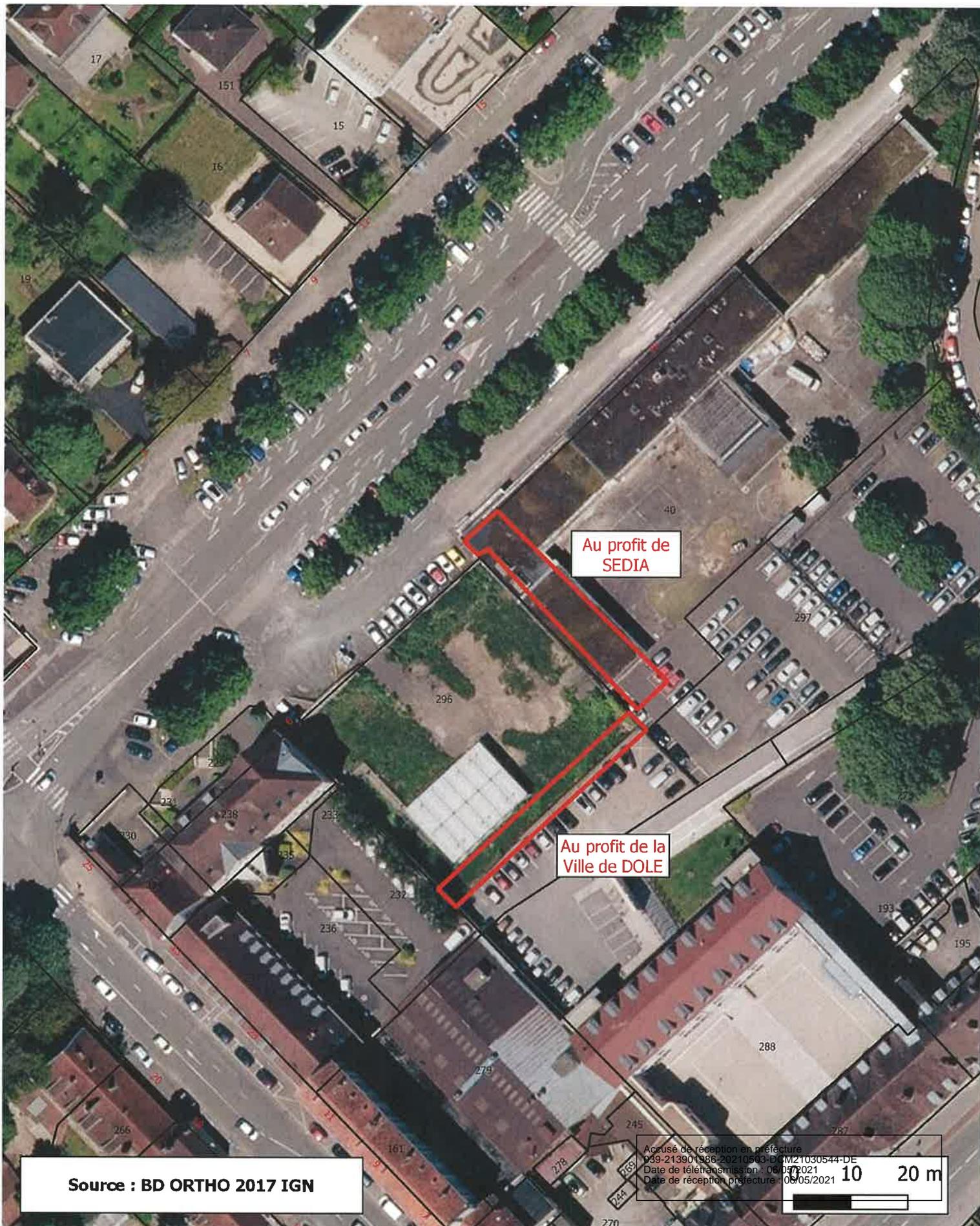
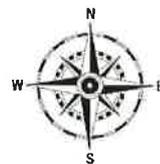
Fait à Dole, le 3 mai 2021.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Echange Ville de DOLE / SEDIA Cours Clémenceau



Source : BD ORTHO 2017 IGN

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210503-DCM21030544-DE
Date de télétransmission : 06/07/2021
Date de réception préfecture : 06/05/2021

10 20 m